

Conseil Municipal de MONTAGNEY

Séance du 22 mars 2024 à 20h00

Compte-rendu

Tous les membres du conseil municipal sont présents sauf Sonia FAIVRE-RAMPANT (a donné pouvoir à Valérie FROMHOLTZ), Loris DENIZOT
Est nommée secrétaire de séance : Catherine CROZES

Modification de l'ordre du jour voté à l'unanimité en début de séance. Un point 0 est rajouté
« annulation réservation salle des fêtes »

0 ANNULATION RESERVATION SALLE DES FETES :

Un habitant d'une autre commune a réservé la salle des fêtes pour le mois de mars. Des arrhes lui ont été facturés à hauteur de 135 € (titre 26 de 2024). Pour des raisons médicales graves concernant son épouse, la fête prévue n'aura pas lieu et il annule la réservation. Les explications entendues, le conseil municipal décide à l'unanimité de lui restituer les arrhes versées.

I APPROBATION DU COMPTE DE GESTION ET DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Après lecture faite par Yann BEURAUD du compte administratif de la commune, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la concordance avec le compte de gestion du trésorier. (Le Maire étant sorti de la salle et donc n'ayant pas pris part au vote).

- Budget communal

Résultat de clôture en fonctionnement : 423 322,17 €

Résultat de clôture en investissement : - 137 954,04 €

II AFFECTATION DE RESULTAT :

- Budget communal

La section de fonctionnement présente un excédent de 423 322,17 €

La section d'investissement présente un déficit de 137 954,04 €

Vu l'état des restes à réaliser en section d'investissement en dépenses de 0 €

Le conseil municipal décide d'affecter le résultat cumulé de fonctionnement comme suit :

Affectation en réserves d'investissement (1068) pour 137 954,04 €

Report à nouveau en section de fonctionnement pour 285 368,13 €

L'affectation de résultat est approuvée à l'unanimité.

III VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024 :

- Budget communal

Dépenses de fonctionnement :

011	charges à caractère général	103 600 €
012	charges de personnel	49 120 €
014	atténuations de produits	14 335 €
65	autres charges gestion courante	74 140 €
66	charges financières	3 008 €
67	charges exceptionnelles	200 €
68	Dotations aux provisions	977 €

042	Amortissements	11 104 €
023	virement à section d'investissement	148 128 €
Total des dépenses		404 512 €

Recettes de fonctionnement :

70	produits de service	36 336 €
73	impôts et taxes	105 166 €
74	dotations et participations	81 203 €
75	autres produits	61 721 €
76	produits financiers	1 €
77	produits exceptionnels	300 €
002	excédent antérieur reporté	285 368,13 €
Total des recettes		570 095,13 €

Dépenses d'investissement :

16	remboursement d'emprunts	51 000 €
20	immobilisations incorporelles	27 430 €
21	immobilisations corporelles	484 929 €
041	opérations patrimoniales	3 456 €
001	solde exécution reporté	137 954,04 €
Total des dépenses		704 769,04 €

Recettes d'investissement :

10	dotations	161 854,04 €
13	subventions d'investissement	126 157 €
16	emprunts et dettes assimilées	254 070 €
021	virement de la section fonctionnement	148 128 €
040	opérations d'ordre	11 104 €
041	opérations patrimoniales	3 456 €
Total des recettes		704 769,04 €

Après délibération, le conseil municipal approuve à l'unanimité le budget

IV QUESTIONS DIVERSES :

- Mme Daucourt conseillère municipale indique que lors de la période de la cueillette des jonquilles, des contrôles ont été effectués par la DREAL. Un certain nombre de promeneurs avait arraché des oignons et prétendaient ne pas savoir que cela était interdit. Afin de remédier au problème, il sera réinstallé des pancartes à l'entrée du bois sur lesquelles seront indiquées les consignes de cueillettes.

- Une élue questionne Mr le maire pour savoir quand sera distribué le mot pour les subventions et les paniers solidaires. Mr le maire répond qu'il ne lui reste plus qu'à finaliser le courrier et la distribution sera assurée dans les boîtes aux lettres dans la foulée car la distribution des paniers commence généralement mi-avril.

La séance est levée à 22h30